

ÉLECTIONS EUROPÉENNES | 26 MAI 2019

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

RASSEMBLEMENTS DÉCALÉS

EN MARCHÉ POUR DÉFENDRE LES SALAIRES DES
DIRIGEANTS DE MULTINATIONALES DE L'EAU !

VENDREDI 22 MARS

RÉSERVEZ LA DATE !



lafranceinsoumise.fr



Partagez



Fiche 1	Organisation matérielle et juridique	3
Fiche 2	Tenues, slogans, pancartes, chants	7
Fiche 3	Proposition de déroulé de l'action	10
Fiche 4	Proposition de discours-type	12
Fiche 5	Qui sont les principales multinationales de l'eau ?	15



La France insoumise est un mouvement fortement engagé pour le droit à l'eau et sa qualité. Notre programme politique « L'avenir en commun », ainsi que notre programme pour les Elections Européennes, prévoient la **reconnaissance du droit à l'eau, la gratuité des compteurs et des premiers mètres cubes au domicile principal, la gestion publique et citoyenne de l'eau.**

La France insoumise suit avec attention les enjeux de l'eau au niveau européen, et l'un de nos 40 livrets thématiques intitulé « Eau bien commun » détaille les enjeux ainsi que nos propositions. Sur le sujet, nous vous invitons à consulter le cours « *Pour une gestion citoyenne et publique de l'eau* » réalisé par Gabriel Amard pour l'Ecole de formation insoumise ([ici](#)).

Aussi, pour la **Journée mondiale de l'eau** qui aura lieu le vendredi **22 mars prochain**, la France insoumise souhaite se mobiliser en rappelant que **l'eau doit devenir une priorité politique**, au cœur des enjeux des prochaines **élections européennes du 26 mai prochain**. Pour ce faire, et parce que l'humour ne se résigne pas, mais défie, nous vous proposons d'organiser, partout en France, des déambulations sur le modèle des « Manif de droite », intitulées :

Partout en France, en marche, pour défendre les salaires des dirigeants de multinationales de l'eau

Il s'agit de dénoncer, par l'humour et la dérision, la mainmise des multinationales, comme **Véolia, Suez, La Saur**, ou encore l'entreprise **Sogedo**, sur la gestion de l'eau.

Déguisement, parodie, seront donc nos armes du jour pour dénoncer les dangers qui menacent l'eau et pour rappeler nos propositions afin de mieux la protéger et la partager.

Pour vous aider à reproduire le plus aisément possible ce défilé carnavalesque dans votre ville, nous vous proposons un **kit d'organisation**. Vous y trouverez diverses fiches avec des conseils d'organisation en amont et pendant le défilé, des listes de slogans, des propositions de séquences pour animer votre déambulation et quelques conseils pour le bon déroulé de cette action. Un **tract** est également à votre disposition en téléchargement.

L'idée de cette journée de mobilisation est d'interpeller. Aussi, nous vous invitons à vous installer à proximité de **lieux emblématiques** tels que devant les bureaux ou sièges des gestionnaires privés de l'eau de votre ville (Véolia, Suez, ou leurs filiales ou autre gestionnaire privé), ou dans des **lieux de vie centraux** de votre commune (gare, place centrale...). Par cette mobilisation dans tout le pays, faisons-en sorte que cette **Journée mondiale de l'eau** soit le point de départ d'une véritable prise de conscience des enjeux vitaux de l'eau !

Alors, à vos déguisements, slogans et pancartes et joyeux rassemblements décalés !

Fiche 1 : Organisation matérielle et juridique

✓ En amont de la manifestation

L'essentiel du travail de préparation porte sur la **fabrication des pancartes**. Une liste de slogans, de pancartes et de chants, vous est proposée dans la **fiche 2**. Cette liste, à transmettre aux participant.e.s, permettra à chacun.e de connaître les slogans et chants qui seront entonnés pendant la déambulation. Les banderoles et pancartes devront être soignées (si possible faites à l'ordinateur et pas au marqueur).

Des séquences, pour animer votre action, proposées dans la **fiche 3**, nécessiteront :

- **Une pancarte** : « L'eau, notre bien commun » (Séquence 1)
- **Une banderole-tissu** : « Privatisation de l'eau potable » (Séquence 2)
- **Un faux chèque de 20 millions d'euros** (Séquence 2)

✓ Communiquez sur vos actions

L'action doit permettre d'interpeller le plus grand nombre. Le premier outil de diffusion et d'information de votre action se fait par la **création d'un évènement sur la plateforme de la France insoumise** sous le titre « **Rassemblement Décalé Eau** ».

Ensuite, **médiatiser votre action en amont et en aval** afin de multiplier le nombre de personnes touchées. Sur ce point, retrouvez des informations utiles en suivant ce lien ([ici](#)).

✓ Besoins humains

Plus on est, mieux c'est, mais plus que le nombre, c'est la cohérence d'ensemble qui est importante : dans les déguisements, dans les slogans, les pancartes et les chants.

Encadrement de la déambulation :

- *Des personnes qui échangent avec les passants :*

Cette action interpelle et certains passants pourraient prendre les choses au premier degré. Aussi, nous vous invitons à prévoir des personnes qui, sur le parcours, seront chargées d'encadrer la manifestation, d'échanger avec les passants et de distribuer le **tract** mis à votre disposition sur la plateforme à cette occasion.

- Si vous avez des *ami.e.s intermittent.e.s ou animateur.trice en éducation populaire ou de théâtre*, invitez les à participer à votre rassemblement. Ils peuvent apporter leur savoir-faire en terme de jeu de rôle et ce peut-être un plus.

Diffusion sur les réseaux sociaux :

Afin de donner de l'audience et de la visibilité à cette action, n'hésitez pas à faire des live, à publier des images et photos sur Facebook, twitter, instagram...

Nous vous invitons également à utiliser les #LFIDefileEau #JournéeMondialeEau

Vous trouverez dans le tuto d'Antoine Léaument « *les 10 commandements des réseaux sociaux* », des conseils pour l'utilisation des réseaux sociaux ([ici](#)).

Pour assurer une diffusion de vos déambulations dans nos médias, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe de **Canal Fi**. Ainsi, vous pouvez, en amont du 22 mars, prendre contact en envoyant un mail à l'adresse suivante : canalfi@lafranceinsoumise.fr. Une aide et des conseils vous seront apportés pour la réalisation de vos films-reportages.

✓ Accessoires et matériels

Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne des élections européennes. Aussi, **toute dépense réalisée doit strictement respecter les règles de financement des campagnes électorales**. Pour cette action, la liste des accessoires et matériels suggérés ne doit pas entraîner de dépenses particulières. Nous vous invitons à vous les procurer, autant que faire se peut, autour de vous.

- Sono-micro (éviter le mégaphone)
- Matériel pour filmer : téléphone portable, petite caméra, appareil photo...
- Petits drapeaux européens
- Brosse à reluire (pour cirer les pompes du PDG dans la séquence 2)
- Cigares
- Des attachés cases avec les inscriptions Veolia, Suez, Sogedo ou La Saur
- Des faux billets qui sortent des attachés caisses
- Bouteille de champagne pour la séquence 2
- Paire de ciseaux pour la séquence 2
- Oreillettes et téléphones portables pour les gardes du corps

✓ Droit et justice

Quelques conseils et précautions à prendre

Nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants afin de sécuriser les participant.e.s et permettre un déroulement fluide de l'action.

- Lors de la création de votre événement sur la plateforme de la France insoumise, vous aurez indiqué les **coordonnées d'une personne organisatrice** (nom, prénom, téléphone). Cette personne sera en lien avec les équipes nationales par l'intermédiaire d'un fil telegram qui sera mis en place pour ce jour, afin de pouvoir signaler tout problème éventuel. Cette personne pourra assurer les relations avec les autorités (elle seule sera alors l'interlocutrice avec les autorités de police ou autres) et les services de presse.

- **Donner un point de rendez-vous à proximité du lieu de l'action aux participant.e.s.** Ce sera l'occasion de faire un briefing, d'informer et d'affecter les différents rôles pour l'encadrement de la manifestation et pour son animation.
- Désigner des **personnes chargées d'intervenir pour calmer les esprits** en cas de besoin

Ce que dit le droit

La loi dite « anti-casseurs » adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale le mardi 5 février 2019 ne sera pas encore entrée en vigueur. Notre action n'entre donc pas dans son champ d'application.

Manifester est un droit, on ne demande pas l'autorisation pour l'exercer

Néanmoins, Tous cortèges, défilés et rassemblements de personnes, et, d'une façon générale, toutes manifestations sur la voie publique doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de l'administration. Cette déclaration doit indiquer les coordonnées de 3 personnes organisatrices.

Auprès de qui ? Pour les villes chefs-lieux de département ou de région, cette déclaration se fait auprès du préfet, dans les autres villes elle se fait auprès du maire qui la transmet ensuite à la préfecture. Dans ce cas, nous vous invitons à envoyer à la préfecture une copie de la demande faite auprès du maire de votre commune.

Pour Paris, la demande se fait auprès du préfet de police.

Afin de prouver le dépôt de cette déclaration, il peut être utile de procéder par envoi recommandé ou de déposer la demande. La préfecture doit vous délivrer un récépissé qui, s'il ne vaut pas autorisation, fait ressortir que la déclaration a bien été réalisée.

Dans quel délai ? Entre trois jours (au plus tard) et quinze jours (au plus tôt) avant la manifestation, sans que le jour de la manifestation et le jour de la déclaration ne soient décomptés (on appelle cela un délai calculé en « jour franc »).

Pour le rassemblement envisagé le 22 mars prochain, vous devez déclarer cet événement à l'administration au plus tôt le 6 mars et, au plus tard, le 18 mars.

Modèle de déclaration :

*Objet : déclaration de rassemblement ou déambulation (en fonction du type de votre action)
(Indiquer le numéro du bordereau postal d'envoi en recommandé)*

Madame, Monsieur Le Préfet ou Le Maire,

Nous organisons dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, un défilé carnavalesque le vendredi 22 mars 2019 de 16h30 à 18h30 (par exemple), pour dénoncer la privatisation de la gestion de l'eau et pour faire connaître les propositions de la France insoumise.

Option 1 : rassemblement statique

Nous projetons d'organiser un rassemblement..... (Préciser le lieu et les horaires)

Option 2 : déambulation

Nous projetons de défiler (Préciser le parcours) et de nous rendre (Préciser le lieu et les horaires).

Tout au long de l'initiative, slogans, pancartes, chants, jeux de rôles, distribution de tracts viendront animer notre déambulation.

Vous voudrez bien noter les coordonnées de M. ou Mme.....en tant que contact pour cette manifestation.

Veillez, agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Nom, prénom, adresse, signature de l'organisateur 1

Nom, prénom, adresse, signature de l'organisateur 2

Nom, prénom, adresse, signature de l'organisateur 3

La manifestation peut-elle se tenir ? Si entre la délivrance du récépissé et l'événement le préfet n'a pris aucun arrêté interdisant la manifestation, la manifestation pourra se tenir. N'attendez donc pas de courrier de réponse pour faire votre action.

Les États ont-ils le droit d'interdire les manifestations ? En France, le droit donne un pouvoir aux autorités pour interdire des manifestations dès qu'elles estiment que celle-ci est de nature à troubler l'ordre public.

Peut-on filmer ou photographier une manifestation ? Toute personne est autorisée à documenter, photographier et filmer l'espace public, et les rassemblements et manifestations qui s'y déroulent, ainsi que les forces de l'ordre qui y opèrent, même quand elles font usage de la force.

Dans quelle mesure l'utilisation de la force est autorisée ? L'usage de la force par la police ou la gendarmerie n'est légal que s'il est nécessaire pour rétablir l'ordre et proportionnel. Si l'usage de la force est nécessaire, en dernier recours, il doit se limiter au maximum aux personnes qui commettent les violences. Néanmoins, le droit français autorise les dépositaires de la force publique à faire usage de la force pour disperser des attroupements, quand deux sommations sont restées sans effet, et même si aucun individu dans l'attroupement ne commet de violences.

Pour en savoir plus, voici le lien vers le tuto « *Organiser une manifestation* » de Benoit Schneckenburger ([ici](#)).

Fiche 2 : Tenues, slogans, pancartes et chants

✓ **Les femmes : costume de femme d'affaire**

A titre d'exemple : jupe droite au-dessous des genoux ou jupe plissée, pantalon à pinces, tailleur, manteau sobre, veste en fourrure, chemisier, col Claudine, petit foulard noué autour du cou ou sur les épaules. Queue de cheval, barrettes sur le côté, chignon, serre-tête. Chaussures classiques. Petit sac à main.

✓ **Les hommes : costard type PDG**

A titre d'exemple : costume cravate ou nœud papillon, grand manteau ou imperméable, pull noué sur les épaules, chaussures bien cirées. Cigare. Porte document/mallette/attachés cases, canne ou parapluie pointu. Bien rasé ou moustache, raie sur le côté, gominé.

Interdit : baskets, jean, casquettes

Rôles et costumes à prévoir pour les séquences :

- **Une personne qui mène la manifestation** (un homme) avec une sono-micro
- **Une personne déguisée en PDG d'une multinationale de l'eau** : costume avec par exemple une pancarte dans le dos indiquant « PDG de Véolia »
- Des **gardes du corps du PDG** : costume, oreillettes, lunettes de soleil noires, portable à l'oreille
- Un.e **militant.e de la gratuité de l'eau accompagné.e d'un.e gilet jaune** : jean/ baskets avec par exemple un tee-shirt avec une goutte d'eau dessinée dans le dos. L'idée est de l'identifier en tant que militant.e de l'eau.
- Un.e **militant.e de la France Insoumise** : il doit être facilement identifiable. Prévoir un tee-shirt avec un Phi, des badges, autocollants FI...

✓ **Slogans, pancartes, chants**

Voici une proposition de liste de slogans à entonner ou à écrire sur des pancartes, que vous pouvez adapter en fonction de vos spécificités locales.

Pancartes :

L'eau, c'est pour laver nos 4*4 / S'ils n'ont pas d'eau, qu'ils boivent du champagne / Eau potable pour nos piscines, Eau minérale pour nos latrines / Polluer l'eau c'est rigolo, Facturer l'eau c'est rigolo / Evian Nestlé Volvic : le plastique c'est so chic / De l'eau gratuite et partagée ? Et pourquoi pas l'air tant qu'on y est ! / 112% des bénéfiques en dividendes : RESPECT Véolia ! / PDG de Véolia, 62 fois le salaire moyen : Merci patron ! / 6 filiales de Véolia dans des paradis fiscaux : on ♥ / Véolia, Suez, Sogedo, Saur : l'avenir en marche !

On est la start-up nation ! / Soyons disruptifs, privatisons tout ! / Parce que c'est notre PROJEEETTTT ! / Nous sommes les 1% / J' ♥ mon lobby / Merci pour l'ISF / Osons l'austérité ! / 58 milliards de dividendes ! on en veut encore ! /

Slogans :

On-Veut-Payer-L'eau ! / Pas-D'eau-pour-les-prolos / Antoine Frérot, ton salaire c'est pas trop ! / Les plans sociaux chez Véolia, c'est d'la balle ! / J'suis-actionnaire chez Véolia, t'es-prolétaire c'est moins sympa (ou t'es prolétaire, alors tais-toi) / Suez, prends mon pèze / Suez, t'es balèze / Sogedo, j'aime ton eau / Avec La Saur, l'eau publique dehors / Res-ponsabilisons-les-poissons ! / Des-pesticides-pour nos poissons ! / Les poissons l'ont bien cherché ! / Les poissons on s'en fout, on préfère le caviar ! / L'océan on s'en fout, on a des piscines chez nous ! / A bas ! A Bas ! la gratuité ! / A bas ! A bas ! les services publics ! Le climat on s'en fout, on a tous la clim chez nous ! / Privatisons les plages ! / Les-ours-polaire, au-frigidaire ! /

On veut des retraites chapeaux ! / Des-milliards-pour-les-patrons, des clous-pour les prolos ! / De l'argent-pour les actionnaires, pas pour-les-fonctionnaires ! / 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} génération, nous sommes tous des enfants d'héritiers ! / Tous en Suisse ! Tous en Suisse ! Ouais ! Ouais ! / L'Etat est avec nous, les pauvres taisez-vous ! / L'Europe aux banquiers ! /

Chansons

1.

Ours polaire, si tu savais, ta banque, ta banque

Ours polaire, si tu savais, ta banque où on s'la met !

Au cul, Au cul, Aucune hésitation !

2.

Si tu aimes payer ton eau, tape dans tes mains / Si tu aimes qu'on privatise, tape dans tes mains / Si tu aimes la Sogedo, tape dans tes mains / Si tu aimes l'eau d'Veolia, tape dans tes mains...

Si tu aimes l'austérité, tape dans tes mains ! (Clap/clap) / Si tu aimes les actionnaires, tape dans tes mains ! (clap/clap) / Si tu aimes la pollution, tape dans tes mains / Si tu aimes les dividendes, tape dans tes mains / Etc..

3. Sur l'air du « Roi Dagobert » :

Not 'bon libéralisme,

Béni-soit ton absolutisme

Notre beau Macron,

Nous dit mes enfants

Le capitalisme

C'est bien mieux qu'altruisme

C'est vrai nous les gaulois

On mérite parfois le bâillon

Not'bon libéralisme

Baptise-nous de ton arrivisme

Notre grand Macron

Nous dit les sans dents

L'interventionnisme

C'est pour les fainéants

C'est vrai les illettrés

Faudrait penser à vous bouger

Fiche 3 : Proposition de déroulé de l'action

Voici quelques propositions de déroulé pour vos défilés carnavalesques, à adapter éventuellement en fonction de vos spécificités locales

✓ Démarrage

Une personne (un homme) avec la sono-micro explique, par exemple, au démarrage : *« Ce rassemblement, on a mis 3 mois à l'organiser, c'est 3 temps plein, des frais et des charges sociales et patronales qui ont beaucoup pesé sur nos frais fixes. C'est environ un budget de 1 millions d'euros. Alors comme tout rassemblement bien organisé, pour les slogans que l'on a préparés, je vous propose de les répéter 4 fois. Nous allons vous demander de la discipline et de la rigueur. Et pour commencer, s'il vous plait : « les hommes devant, les femmes derrière ! »*

La manifestation démarre au son de : *« Les hommes devant ! Les femmes derrière ! »*

✓ Sur le parcours, quelques idées d'animation :

- Si bifurcations : *« A droite ! A droite ! »* ;
- Devant un bus ou le tram : *« les transports publics, ça sert à rien ! »* ;
- Devant une grosse voiture, on acclame : *« ça c'est d'la caisse »* ;
- Devant un cours d'eau : *« les poissons l'ont bien cherché ! » « Res-ponsabilisons-les-poissons ! », « Les PCB, c'est bon pour la santé ! », « Des-pesticides-pour nos poissons ! », « Les poissons on s'en fout, on préfère le caviar ! »*

✓ Séquences :

Séquence 1 : un.e militant.e pour la gratuité de l'eau, accompagné.e d'un gilet jaune, arrive avec une pancarte : *« L'eau, notre bien commun »*. Une personne s'approche et lui dit : *« Mais les vraies réformes, elles vont avec les contraintes, mon enfant ! »*. Puis la foule entonne les slogans en le chassant : *« Fainéant ! Illettré ! Cynique ! Gaulois réfractaire ! », « La matraque, c'est pas fait pour les chiens ! » ; « Les gauchos au boulot » ; « les gauchos au cachot » ; « A bas ! A Bas ! la gratuité ! »*

Séquence 2 : en fin de manifestation, arrivée du PDG de Véolia avec une bouteille de champagne à la main et un faux chèque de 20 millions d'euros, par exemple, pour obtenir le marché de l'eau. Il arrive avec des gardes du corps autour de lui.

Il est acclamé avec slogans : *On-Veut-Payer-L'eau ! / Pas-D'eau-pour-les-prolos / Antoine Frérot, ton salaire c'est pas trop ! / Suez, prends mon pèze / Suez, t'es balèze / Sogedo, j'aime ton eau / Avec La Saur, l'eau publique dehors / Gloire à Véolia /*

Il inaugure le marché de la gestion privée de l'eau en coupant avec une paire de ciseaux *un ruban d'inauguration avec écrit : « Privatisation de l'eau potable »*

Puis le **PDG prononce le discours type**, proposé dans la **fiche 4**. Vers la fin de son discours, **un.e militant.e de la France Insoumise, accompagné.e d'un gilet jaune**, arrive et l'interrompt. Il explique alors nos propositions sur l'eau et sur l'Europe, à l'aide du discours proposé dans la **fiche 4**.

✓ **Fin de manif**

Dernier slogan : « *On a suffisamment dérangé les gens* » ou « *Pardon pour le dérangement* ».

Fiche 4 : Proposition de discours-type

Nous vous proposons ces deux discours-type afin de faciliter la mise en place de vos déambulations. Ces discours ne sont que des pistes et peuvent donc être utilisés comme tels ou modifiés.

✓ **Discours PDG Véolia (ou autre multinationale ou gestionnaire privé)**

« Mes très chers amis,

Aujourd'hui est un grand jour. Un grand jour pour notre belle entreprise, Véolia. Un grand jour pour nos actionnaires. Car oui, mes chers amis, avec la privatisation des marchés de l'eau, c'est plus de profit, plus de rendement, plus de dividendes ! Rendez-vous compte. De 112 % des bénéfices versés en dividendes, nous espérons passer la barre des 200 % dès l'an prochain ! D'un plan social qui concerne 600 salariés, nous espérons doubler la mise ces prochaines années !

Car oui, mes très chers amis, nous sommes ici réunis pour fêter la victoire de la gestion privée de l'eau. Une gestion privée plus coûteuse, ma rémunération y étant pour beaucoup. Mais après tout, l'eau c'est la vie ! 3 jours sans elle et nous sommes morts ! Elle vaut donc bien vos petits sacrifices financiers.

Face à l'égalitaire gestion publique, nous prenons donc le tournant du chacun pour soi. Dans la vie tout est précaire. L'amour est précaire, les emplois sont précaires, pourquoi l'accès à l'eau devrait-il échapper à cette règle ?

L'eau, c'est le pouvoir ! L'eau, c'est l'argent ! Alors nous disons oui à la facturation. Oui à la facturation de nos salaires, de nos émoluments et de nos avantages en nature. Oui à la facturation de nos impôts. Oui aux coupures d'eau pour les pauvres qui ne font pas l'effort de payer leur facture. Oui aux canalisations moisies. Oui aux robinets ouverts. Oui aux fuites dans les réseaux. Oui aux plus-values pour nos actionnaires. Parce que tel est notre projeeettt !

Mais notre entreprise, Véolia, n'oublie pas sa mission d'intérêt général : fournir à nos chers clients l'eau potable. Cette marchandise ô combien précieuse et rentable.

De mauvaises esprits me demandent souvent si j'ai des états d'âme à gagner de l'argent sur un produit d'absolue nécessité comme l'eau courante. Et bien je réponds très clairement, absolument pas ! Et savez-vous pourquoi ? Parce que Véolia ne vend pas d'eau. L'eau est gratuite. J'en veux pour preuve : vous pouvez aller avec votre seau près de la Seine (ou Rhône ou autre cours d'eau selon) prendre de l'eau. On ne vous demandera rien. Véolia vous offre la possibilité de ne pas être malade avec cette eau. Cette eau que vous-mêmes, usagers, vous polluez outrageusement. Nous vous offrons la possibilité de l'amener jusqu'à chez vous. Et de venir la rechercher, chez vous, tous les soirs, pour la renettoyer. C'est beaucoup de travail ce que je viens de vous expliquer.

L'eau c'est la vie. Et pour une modique somme, Véolia prend soin de vous en garantir l'accès. Moi-même, pour un salaire à peine supérieur à 62 fois le salaire moyen dans notre entreprise, je

prends soin de vous en garantir l'accès. Alors en tant que PDG de Véolia, je dis merci. Merci aux sociétés multinationales de placement Franklin Resources et BlackRock, actionnaires de Véolia. Merci d'accepter cette lourde tâche qui est de fournir à nos enfant cette eau.

Mes chers amis, ayez confiance, nous sommes sur le chemin qui nous mène vers l'ultime victoire : partout, tout le temps, l'avènement du marché ! »

✓ **Discours Militant.e France Insoumise**

« Poussez-vous de là ! Nous n'avons pas besoin de vous. En France 24 000 services publics de l'eau et de l'assainissement sur 31 000 se passent de ces grosses boites et fonctionnement très bien en régie publique. Ce PDG vous ment.

Entendez les gens, les multinationales de l'eau n'en ont rien à faire de vous. Pour elles, l'eau c'est pas la vie, c'est le profit.

Chaque fois que vous ouvrez votre robinet dans la cuisine et la salle de bain vous payez les fuites sur le réseau. C'est 20%, 30% voire 60% de l'eau potabilisée pour rien, qui sont partis dans la nature sans jamais passer dans votre compteur. Cette eau potable n'est pas perdue pour tout le monde. Le prix que le conseil d'administration veut en obtenir est dans votre prix final.

En régie publique, les investissements sont faits régulièrement, la ressource est épargnée et le coût réel du service, et rien que ça, vous est facturé.

Regardez combien de choses n'existent pas en régie publique mais vous sont facturées par le privé :

- Des dirigeants qui se gavent pendant que les plombiers et les techniciens voient leurs salaires gelés. Ça n'existe pas en régie publique !
- Les impôts locaux et sur les sociétés, de ces entreprises privées, sont dans vos factures. Ça n'existe pas en régie publique !
- Les contributions aux organismes centraux, les remontées financières à la holding, les dividendes à verser aux actionnaires. Ça n'existe pas en régie publique !
- En régie publique, si vous avez trop payé, le surplus reste affecté à l'eau et à l'entretien des installations. Avec le privé : « pschitt », tout « s'évapore » dans la nature pour financer bien autre chose. Combien de parties de chasse, combien de parties de golfe, combien de restaurant pour influencer des décideurs, combien d'études bidons, combien de rendez-vous de lobbyistes, sont dans vos factures ? Assez payé !

Pour toutes ces raisons les régies publiques sont forcément moins chères pour l'utilisateur que les boites privées pour leur client. Les fins de mois commencent bien trop tôt pour que l'on ferme plus longtemps les yeux sur leurs profits et leurs pratiques de voyous.

Avec la France insoumise, nous proposons que l'eau, bien commun, soit gérée publiquement et de façon citoyenne. Partout en France, le Droit à l'eau doit être proclamé. Au domicile principal, sur les places de village et de quartier les compteurs et les m3 vitaux doivent être gratuits quand les usages de confort et de luxe doivent être rendus plus chers.

En ce Jour mondial de l'Eau, je vous propose de lancer un appel : « Assez profité, l'eau est vitale ! »

Citoyennes, citoyens, faisons reculer les gestions privées de l'eau. Participons à des collectifs, décryptons les pratiques des multinationales, écrivons des lois et des directives européennes avec des députés nationaux et européens incorruptibles. Soutenons des têtes dures. Ne déléguons plus aux capitulards et aux dégonflés le soin de nous représenter.

Que Vive l'eau bien Commun.

Que vive l'Humanité.

Fiche 5 : Qui sont ces entreprises qui détiennent le marché privé de l'eau en France

?

En préambule, il est important de préciser que les services de l'eau et de l'assainissement ne sont pas privatisés en France. La compétence de ces services revient aux communes, à l'intercommunalité ou aux syndicats de commune. Par contre, il existe différents modes de gestion de ces services, qui peuvent être publics ou confiés à des opérateurs privés dans le cadre de délégation de services publics.

Le modèle dominant : la gestion publique des services d'eau et d'assainissement

Dans le monde, 80% de l'eau est gérée soit publiquement, soit de manière communautaire ou villageoise. En Europe, c'est 70% de l'eau en gestion publique.

En France, la genèse de la construction des services de l'eau et de l'assainissement explique que l'on se soit retrouvé avec des entreprises privées au cœur de la gestion de l'eau. Au 19^{ème} siècle, le choix a été de confier le financement de certains investissements à l'univers bancaire. Les infrastructures de l'eau sont alors tombées dans le périmètre de ceux qui ont donné naissance à la Compagnie Générale des Eaux, devenue Véolia-Environnement, et de la Lyonnaise des Eaux, devenue Suez-Environnement. Ces entreprises ont ensuite souhaité s'étendre et conquérir des marchés. Pour autant, leur logique étant d'aller là où il y a beaucoup d'utilisateurs mais peu de dépenses à engager, leurs territoires de chasse sont donc plutôt les réseaux courts. C'est-à-dire les zones urbaines, péri-urbaines et les agglomérations.

C'est ainsi, qu'aujourd'hui, 64% des usagers de l'eau sont desservis par les multinationales, contre 70% il y a 10 ans (grâce aux luttes citoyennes). Mais elles ne détiennent que 6 300 (contre 12 000 il y a 10 ans) des 32 000 contrats de services de l'eau et de l'assainissement. **24 000, c'est-à-dire les deux tiers des services des eaux et assainissements en France sont donc dans le cadre d'une gestion publique.**

Le modèle dominant en terme de service sur le territoire, contrairement à ce que raconte la propagande des opérateurs privés et des élu.e.s peu audacieux, **est bien le modèle public de la Régie directe et historique** et non celui des multinationales.

Des multinationales se partagent le marché privé de l'eau en France

En France, les entreprises qui se partagent le marché de la gestion privée de l'eau sont **Véolia Environnement, Suez Environnement, Sogedo et La Saur.**

Les multinationales Véolia, Suez et La Saur (ex filiale de Bouygues) se taillent la part du lion en matière de chiffre d'affaires et détiennent à elles seules 75% du marché privé de la gestion de l'eau. Sogedo est la 4^{ème} entreprise française, son PDG est un ancien de la Lyonnaise des Eaux.

Véolia est le n°1 de l'eau, de l'assainissement et du déchet dans le monde. En 2017, son chiffre d'affaires s'élevait à plus de 25 milliards d'euros. Suez se situant à 16 milliards, et la SAUR à 1,3

milliards d'euros de chiffre d'affaires. Selon les prévisions émises par Veolia, son résultat net 2018 devrait être de 650 millions d'euros en progression de 61%.

Antoine Frérot, PDG de Véolia, encaisse autour de 2 millions de salaire par an et 3.05 millions de rémunération totale sur 2017 (31° place chez les patrons du CAC 40). En hausse de plus de 60% par rapport à 2016.

Si la prédominance de Véolia sur le marché français semblait menacée au début des années 2010, Veolia remonte la pente sur des contrats primordiaux : Marseille (2013), Lille (2015), Valenton (2017), Bordeaux, Avignon, Toulouse, Nîmes (2018) ...

Lobbying à tous les étages

Les structures de lobbying mises en place par les industriels de l'eau sont nombreuses et diverses : associations professionnelles comme la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau en France (FP2E), structures de recherche, think tanks, coalitions... Elles ont toutes en commun de favoriser la gestion privée de cette ressource vitale et influent à tous les niveaux de la prise de décision politique (niveau communal, national, européen, international).

Le « Conseil mondial de l'eau » est la plus emblématique de ces structures. Il est créé en 1996 à Marseille par Loïc Fauchon, PDG de la Société des Eaux de Marseille, filiale de Véolia. Après avoir présidé cette structure de 2005 à 2012, il en a repris la tête en décembre 2018. Organisateur des « Forums mondiaux sur l'eau » tous les trois ans, il est de plus en plus contesté par la société civile qui se bat pour révéler au grand jour sa véritable nature de structure de lobbying.

Veolia a renforcé et étendu sa zone d'influence auprès du Ministère des finances et de la Présidence de la République. Emmanuel Macron, alors ministre, avait déjà obtenu le soutien enthousiaste d'Antoine Frérot. En tant que président de la « filière eau », il obtient le financement par l'État d'une part non négligeable de son budget de recherche. A noter, la nomination de Brune Poirson, ancienne salariée de Véolia, secrétaire d'État chargée de l'économie circulaire, secteur stratégique du développement de Véolia...

Promoteur du capitalisme vert, Antoine Frérot finance la Fondation Nicolas Hulot à hauteur de 200 000 €/an depuis 2012. Il siège à son Conseil d'administration. Tandis que Suez est partenaire du WWF France.

